

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 12	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

NOM DU PRODUIT : ECLAT

ref. : RI-01/RI-024

H315 / Provoque une irritation cutanée.
 H336 / Peut provoquer somnolence et vertiges.
 H412 / Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH066 / L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseil(s) de prudence : P102 / Tenir hors de portée des enfants.
 P210 / Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 / Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 / Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P261 / Éviter de respirer les aérosols.
 P271 / Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P410+412 / Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH
 Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 3. Composition / informations sur les composants ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Produit considéré comme dangereux, contient des composants dangereux.

Dénomination de la substance	Numéro CAS / Numéro EINECS / Index CE	Pictogrammes	Phrases H
N.A. = NON APPLICABLE - N.E. = NON ETABLI			
Ester phosphorique glycolether	---/---/---	GHS07	H315
	Reach : polymère		
Solvant hydrocarboné (aliphatique)	64742-49-0 / 921-024-6 / ---	GHS02-07-08-09	H225-304-315-336-411
	Reach : 01-2119475514-35		
Isoparaffine	64741-65-7 / 918-167-1 / 649-275-00-4	GHS02-08	H226-304-413 EUH066
	Reach : 01-2119472146-39 / 01-2119456810-40		
Parfum	Sans numéro CAS : préparation	GHS07-09	H315-317-319-411
Butane	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0	GHS02-04	H220
	Reach : 01-2119474691-32		
Propane	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5	GHS02-04	H220
	Reach : 01-2119486944-21		

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 4. Premiers secours ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Mode d'exposition dominant : Inhalation des vapeurs.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 12	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

NOM DU PRODUIT : ECLAT

ref. : RI-01/RI-024

5.3 Conseils aux pompiers

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgences

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8.

Pour les non-secouristes :

A cause des solvants organiques contenus dans le mélange, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Ne pas fumer.

Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection.

Pour les secouristes :

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ 7. Manipulation et stockage ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

Prévention des incendies :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Utiliser le mélange dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition.

Ne pas fumer.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la section 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Ne pas respirer les aérosols.

Eviter l'inhalation des vapeurs.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

Ne jamais ouvrir ou percer les emballages par pression.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 12	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

NOM DU PRODUIT : ECLAT

ref. : RI-01/RI-024

Isoparaffine	64741-65-7 / 918-167-1 / 649-275-00-4 Reach : 01-2119472146-39 01-2119456810-40
DL 50 oral (rat)	: > 5000 mg/kg
DL50 dermique (rat)	: > 5000 mg/kg

Ester phosphorique glycoether	---/---/--- Reach : polymère
DL 50 oral (rat)	: > 2000 mg/kg

Butane	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0 Reach : 01-2119474691-32
CL50 inhalation (rat) 4h	: > 20 mg/l
Anesthésiant et asphyxiant : ne pas respirer les vapeurs.	

Propane	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5 Reach : 01-2119486944-21
CL50 inhalation (rat) 4h	: > 20 mg/l
Anesthésiant et asphyxiant : ne pas respirer les vapeurs.	

12. Informations écologiques

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
 Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12.1. Toxicité

12.1.1. Substances

Dénomination de la substance	Numéro CAS / Numéro EINECS / Index CE
Solvant hydrocarboné (aliphatique)	64742-49-0 / 921-024-6 / --- Reach : 01-2119475514-35
CL50 (poisson) 96 h.	: 1 à 10 mg/l
CE50 (daphnia magna) 48 h.	: 1 à 10 mg/l

Isoparaffine	64741-65-7 / 918-167-1 / 649-275-00-4 Reach : 01-2119472146-39 01-2119456810-40
CL50 (poisson)	: 50-100 mg/l
CE50 (daphnia magna)	: 50-100 mg/l

Ester phosphorique glycoether	---/---/--- Reach : polymère
CL0 (poisson) 48 h.	: 100-1000 mg/l
Butane	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0 Reach : 01-2119474691-32
Mobilité : s'évapore rapidement en un jour à partir de l'eau ou du sol. Biodégradabilité : naturellement biodégradable. Non considéré comme nocif pour les organismes aquatiques.	

Propane	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5 Reach : 01-2119486944-21
Mobilité : s'évapore rapidement en un jour à partir de l'eau ou du sol. Biodégradabilité : naturellement biodégradable. Non considéré comme nocif pour les organismes aquatiques.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 12	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

NOM DU PRODUIT : ECLAT

ref. : RI-01/RI-024

Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables. Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Fin du document